

POUR NOS CANDIDATS LE PLUS IMPORTANT C'EST FORCEMENT

VOUS

Inspecteurs

Pendant ces quatre dernières années, les élus **F.O.-DGFIP** ont défendu avec pugnacité les dossiers qui leur étaient confiés dans toutes les CAP Nationales des Inspecteurs des Finances Publiques.

UN ENGAGEMENT DE TOUS LES INSTANTS

Les règles de gestion en constante évolution et les modifications du fonctionnement des CAP nationales n'ont jamais entaché leur engagement personnel et militant.

Nombres de dossiers ont vu leur situation évoluer suite à l'intervention de nos élus.

Les élus **F.O.-DGFIP** sont des femmes et des hommes engagés qui savent rendre compte.

Issus du réseau, bien au fait des problèmes et sujétions auxquels sont quotidiennement confrontés les Inspecteurs des Finances Publiques, les élus **F.O.-DGFIP** ont su vous représenter et faire respecter vos droits dans un contexte où les règles de gestion ont été totalement redéfinies.

La défense individuelle et collective des agents de la DGFIP, la défense des missions et le combat pour l'amélioration de la situation et de la reconnaissance de chacune et chacun (rémunération, promotion interne, conditions de travail) sont nos priorités quotidiennes.

Mais, parce qu'ils en ont pris l'engagement devant vous, les élus **F.O.-DGFIP** ont apporté tous leurs efforts dans la défense de vos dossiers sans oublier de rappeler à tout moment les revendications **F.O.-DGFIP** devant les représentants de la Direction Générale.

POUR LES INSPECTEURS, F.O.-DGFIP REVENDIQUE :

- ✓ la mise en oeuvre de 2 véritables mouvements de mutations par an.
- ✓ la mise en place d'un classement spécifique pour les demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité.
- ✓ l'arrêt de la généralisation des affectations sur des postes aux choix organisés de manière opaque et hors champ du paritarisme.
- ✓ la disparition des affectations ALD facteur de précarité et de mobilité forcée pour les agents concernés.
- ✓ la suppression de l'échelon stagiaire, IM321 qui est inférieur aux premiers échelons de B et C.
- ✓ l'accès au grade d'inspecteur divisionnaire de classe normale par l'examen des 2 piliers réglementaires (avis du directeur et examen du dossier professionnel du candidat) et par conséquent, la suppression de l'oral de sélection.
- ✓ une réduction conséquente de la durée de carrière des inspecteurs avec accès systématique en fin de carrière au grade d'IDIV.


**F.O.-DGFIP
EST LA SEULE
ORGANISATION
SYNDICALE DE LA DGFIP
À REVENDIQUER
2 VRAIS MOUVEMENTS
DE MUTATIONS PAR AN
AINSI QUE LA
DISPARITION TOTALE
DE LA NOTION D'ALD**

F.O.-DGFIP condamne fermement le système lié à l'évaluation des performances de l'agent au travers de la seule politique d'objectifs qui consacre arbitrairement le mérite individuel avec des conséquences sur les rémunérations.

F.O.-DGFIP condamne la procédure de recours hiérarchique obligatoire préalable au recours en commission administrative paritaire locale et la disparition du recours possible en CAPN.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE
VOTEZ
ET FAITES VOTER**



**NOS
DIFFÉRENCES** 
FONT LA DIFFÉRENCE

LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N° 4

Inspecteurs



Yves LE VAILLANT



Véronique PECORINI



Rachel SUGNEAU



Marine MARZET



Carine DORMY



Laurent CROUZET



Yann RABIEGA



Céline GARET



Luc CAPEYRON



Bruno DEPREZ



Maryline SOUCHARD



Laetitia COINDET



Christophe MARTIN



Jacinthe GUILLOT



Lysiane LOUIS



Fabrice MOSCA

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE
VOTEZ
ET FAITES VOTER



**NOS
DIFFÉRENCES** 
FONT LA DIFFÉRENCE